RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Arrêté du 23 février 2023

fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2023, aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile

NOR : TREA2304056A

Le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 93 ;

Vu le décret n° 71-917 du 8 novembre 1971 modifié relatif au statut particulier du corps des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,

Arrête

Article 1er

Pour l'accès des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au corps des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile, selon les modalités prévues par le décret du 13 mai 2020 susvisé, le nombre d'emplois offerts est fixé à 1 au titre de l'année 2023.

Article 2

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au 13 mars 2023.
La date de clôture des inscriptions est fixée au 23 avril 2023.
Les auditions des candidats se dérouleront du 15 au 17 mai 2023.

Les informations relatives au poste offert sont consultables sur le site dédié aux inscriptions à l'adresse suivante :

https://www.ecologie.gouv.fr/concours-du-ministere

Article 3

Le directeur général de l'aviation civile est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 23 février 2023

Pour le Ministre et par délégation
Le chef du bureau du recrutement et de la gestion collective des ressources humaines

Sylvie KHATIR